

Le 23 mai 2023 a été une journée sombre pour Fret SNCF. La rencontre tripartite (sollicitée unitairement par les syndicats) réunissant l'État, la direction du groupe SNCF et les organisations syndicales a été l'occasion pour le ministre délégué aux Transports de faire un certain nombre d'annonces sur l'avenir de Fret SNCF.

Le choix de l'État : ne pas combattre.

La procédure d'enquête lancée par la commission européenne laissait, en fait, deux possibilités à l'État :

- 1.** la contestation des résultats de l'enquête et le recours contentieux;
- 2.** la négociation de la «discontinuité».

Durant la réunion, État et Direction de la SNCF se sont empressés d'expliquer que l'opposition à la commission était perdue d'avance. Dès lors, seule la mise en place de la discontinuité permettait de «sauver le transport public de marchandise».

Pour un peu, il aurait fallu dire merci !

2018 : « Ayez confiance » vs 2023 : « Y a pas le choix »

La mauvaise loi de 2018 n'en finit pas de produire des effets calamiteux. En 2018, pourtant, le gouvernement l'assurait : la création de la SAS Fret SNCF était sous contrôle et toutes les assurances étaient données par la commission européenne.

5 ans plus tard, patatra, l'État se fait rattraper et ce sont les cheminots qui vont trinquer !

Injustice et paradoxes

Cette enquête et ses conséquences créent une situation particulièrement injuste. Alors même que Fret SNCF revenait à l'équilibre grâce au travail des cheminotes et des cheminots, la «discontinuité» impose son démantèlement.

Cette décision traduit également les paradoxes politiques. La transition énergétique est sur toutes les lèvres mais n'empêche pas de mettre Fret à terre. Pour la commission européenne, la transition énergétique est soluble dans le dogme de la concurrence.

Concrètement, la discontinuité c'est quoi ?

C'est un accord entre la Commission Européenne et l'État. La commission européenne considère que Fret SNCF a bénéficié de 5,4 milliards d'aides indues de la part de l'État et pourrait donc contraindre Fret à rembourser. L'objectif de la discontinuité ? Fret est transformée de fond en comble en échange de quoi il n'y a pas un euro à rembourser.

Les annonces :

Brutale et sombre pour l'avenir, la discontinuité c'est :

- **La liquidation de la Société Fret SNCF**
- **La suppression de 500 postes**
- **L'abandon de 30% des trafics (trains dédiés, notamment transport combiné) et l'impossibilité de candidater sur ces trafics pendant 10 ans**
- **La cession des locomotives aux opérateurs reprenant les trafics de Fret SNCF**
- **La conservation de la «gestion capacitaire» (wagons isolés, trains entiers réguliers...)**
- **L'explosion de Fret en 2 filiales et l'ouverture de leur capital (L'État resterait actionnaire majoritaire mais une part minoritaire sera ouverte à des actionnaires).**

LA MISE EN OEUVRE EST PRÉVUE POUR LE 1ER JANVIER 2024.

LA CFDT CHEMINOTS AGIRA PAR TOUS LES MOYENS POUR DÉFENDRE FRET SNCF, LES CHEMINOTES ET LES CHEMINOTS.

